

ENS LYON – SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL

Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

- 1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,
- 2- signer, ci-dessous,
- 3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Valeur et prix dans la pensée des Classiques

Document 1 : A. BÉRAUD, 1993, « La contribution fondatrice. Origine et développement de la pensée économique d'Adam Smith », *Nouvelle histoire de la pensée économique*, tome 1, La Découverte.

Document 2 : D. RICARDO, 1817, *Principes de l'économie politique et de l'impôt*. Cité dans G.M. HENRY, 2009, *Histoire de la pensée économique*, Armand Colin.

Document 3 : Th. R. MALTHUS, 1820, *Principes d'économie politique*. Cité dans J. BONCOEUR et H. THOUÉMENT, *Histoire des idées économiques*, tome 1.

Document 1 :

A la fin du XVIII^e siècle, les tentatives de renouvellement de la théorie des prix se sont développées dans deux directions. Turgot et Condillac analysèrent un échange bilatéral pour déterminer le prix ou la valeur appréciative des choses. Cantillon et Turgot partent de l'étude des coûts de production pour expliquer la valeur intrinsèque ou le prix fondamental des marchandises. Adam Smith adopte cette seconde approche : si sa démarche est profondément novatrice, elle s'inspire indéniablement des travaux de Grotius et de Pufendorf et de l'enseignement de Hutcheson. (...)

Le prix naturel d'une marchandise est son coût de production y compris les profits normaux. Il est égal à la somme des salaires, des rentes et des profits qu'il faut payer, directement ou indirectement, pour produire la marchandise et l'amener sur le marché. Les taux de salaire, de rente et de profit qui interviennent dans son calcul sont des taux moyens, naturels, qui dépendent eux-mêmes du niveau de la richesse et du taux d'accumulation. Durant l'analyse du processus de gravitation, ces taux sont tenus pour constants : un déséquilibre entre l'offre et la demande d'une marchandise particulière reste sans effet sur la rémunération des facteurs. Lorsque Cantillon présente son concept de valeur intrinsèque, il suppose « qu'il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinsèque des choses ». Smith ne fait pas une telle hypothèse. Il admet que le prix naturel des objets manufacturés décroît avec la quantité produite en raison des économies d'échelle. Dans l'agriculture, l'épuisement des ressources naturelles peut induire une croissance des coûts moyens et des prix.

La définition du prix naturel repose sur le principe du coût d'opportunité. Si le producteur d'une marchandise vendait son produit au-dessous de son prix naturel, « il est évident qu'il perdrait à ce métier, puisqu'il aurait pu faire ce profit en employant son capital d'une autre manière » (Smith, 1776). Ainsi, le prix naturel est le prix qui s'établit, à l'équilibre, si les facteurs de production sont libres de se déplacer, sans coût, d'une activité à une autre.

Par opposition, « le prix effectif auquel une marchandise est habituellement vendue est son prix de marché » (*ibid.*). A l'équilibre, la quantité produite est égale à la quantité demandée et le prix effectif est le prix naturel. Cependant, les fluctuations de l'offre et de la demande peuvent induire un désajustement de l'offre et de la demande ; les prix de marché gravitent alors autour des prix naturels.

Document 2 :

« Possédant l'utilité, les marchandises tirent leur valeur échangeable de deux sources : leur rareté et la quantité de travail nécessaire pour les obtenir. (...) La valeur de certaines marchandises est déterminée par leur rareté seule ; ces marchandises ne représentent toutefois qu'une très petite partie de la masse des marchandises échangées quotidiennement sur le marché. La plus grande partie des marchandises est fournie par le travail et ces marchandises peuvent être multipliées quasiment sans limite. (...) Donc, en parlant des marchandises, de leur valeur échangeable et des lois qui en réglementent les prix relatifs, nous entendons uniquement des marchandises telles qu'elles puissent être augmentées en quantité par les efforts humains et sur la production desquelles la concurrence joue sans entraves.

(...) En d'autres mots, c'est la quantité comparative de travail que le capital peut produire qui détermine la valeur présente ou passée [des marchandises], et non les quantités comparatives de denrées qu'on donne à l'ouvrier en échange de son travail. (...)

En faisant du travail le fondement de la valeur des marchandises et de la quantité comparative de travail nécessaire à leur production, la règle déterminant les quantités respectives de marchandises qui seront données en échange les unes des autres, nous ne devons pas être censés nier les écarts temporaires et accidentels entre le prix des marchandises sur le marché et leur prix premier et naturel. »

Document 3 :

TEXTE 34 MALTHUS *Le rejet de la valeur-travail*

La proposition de M. Ricardo, qui établit qu'une hausse dans le prix du travail abaisse le prix d'une classe importante de marchandises, a sans doute un air paradoxal ; mais elle est néanmoins vraie et l'apparence de paradoxe disparaîtrait, si elle était établie plus naturellement et plus correctement. [...]

Il existe une classe importante de marchandises pour la production desquelles une grande quantité de capital fixe est utilisée et un long laps de temps s'écoule avant que les rentrées du capital, soit fixe soit circulant, se fassent. Pour de telles marchandises, la proportion entre le capital et la quantité de travail qu'il emploie annuellement est à des degrés divers très considérables ; et, dans tous les cas, il est naturel de supposer que la baisse du prix provenant d'une baisse des profits ferait à des degrés divers plus que compenser la hausse du prix qui serait naturellement entraînée par une hausse du prix du travail. Par conséquent, dans l'hypothèse d'une hausse dans le prix du travail et d'une baisse dans le taux des profits, toutes ces marchandises subiront évidemment à des degrés différents une baisse de prix. D'autre part, il existe une classe importante de marchandises où, par suite de l'absence de capital fixe et de la rapidité des rentrées du capital circulant, la proportion entre le capital et la quantité de travail qu'il emploie est très petite. [...] Si les prix des marchandises où la proportion de travail est très grande comparée au capital qui l'emploie ne s'élèvent pas avec un renchérissement dans le prix du travail, la production de telles marchandises doit être immédiatement abandonnée. Mais elle ne serait certainement pas abandonnée. Par conséquent, à la suite d'une hausse du prix monétaire du travail et d'une baisse des profits, il existera une classe importante de marchandises dont le prix s'élèvera. [...]

Que devient alors la doctrine selon laquelle la valeur échangeable des marchandises est proportionnée au travail qui a été employé à les produire ? Au lieu de conserver la même valeur, quoique la même quantité de travail soit employée pour les produire, il apparaît que, du fait de causes bien connues d'action constante et universelle, les prix de toutes les marchandises, à très peu d'exceptions, varient avec les variations dans le taux et la quantité des profits. Il existe d'autres causes opérantes en pratique qui empêchent la valeur échangeable des marchandises d'être proportionnée à la quantité de travail qui a été employée à les produire. Mais puisque celles auxquelles il a déjà été fait plus particulièrement référence sont si puissantes et si complètement décisives quant à la question, il n'est pas nécessaire d'en évoquer précisément d'autres. En fait il n'est presque pas possible de prendre deux marchandises de différentes sortes dont on trouvera qu'elles s'échangent l'une contre l'autre proportionnellement à la quantité de travail utilisée pour chacune d'elles.

Thomas R. Malthus, *Principes d'économie politique, considérés sous le rapport de leur application pratique*, 1838, 2^e édition, chapitre 2, section IV.